



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**  
Service de l'urbanisme

Demande de

permis  
pour

un bâtiment

ou

une construction  
accessoire

**6**

Avril 2022

### SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) requérant(s) : \_\_\_\_\_  
Êtes-vous propriétaire ?  Oui  Non Si non, procuration ?  Oui  Non  
Adresse postale : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone (bureau) : \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : \_\_\_\_\_  
Numéro de lot : \_\_\_\_\_ Numéro(s) de zone(s) : \_\_\_\_\_  
Numéro de matricule : \_\_\_\_\_  
Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau ou milieu humide?  Oui  Non

### SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET

Coût des travaux : \_\_\_\_\_  
Date du début des travaux : \_\_\_\_\_  
Date de la fin des travaux : \_\_\_\_\_  
S'il y a lieu, Usage projeté de la construction : \_\_\_\_\_  
**Traitement des eaux usées :**  Égout;  
 Installation septique.  
**Approvisionnement en eau potable :**  Puits (○ surface, ○ tubulaire, ○ pointe-filtrante);  
 Eau provenant d'un plan d'eau;  
 Aqueduc.

### SECTION 4 : RESPONSABLE(S) DES TRAVAUX

Coordonnées de l'entrepreneur ou de toute autre personne chargée des travaux : \_\_\_\_\_  
Numéro RBQ : \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise (NEQ) : \_\_\_\_\_  
Compagnie : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Veuillez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :

**En personne** : en vous présentant à nos bureaux du 1145, rue de Saint-Jovite;

**Par courriel** : [urbanisme@villemont-tremblant.qc.ca](mailto:urbanisme@villemont-tremblant.qc.ca) ;

**Par la poste** : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-425-8614.

**La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :**  
(articles 37 et 42 à 45.1 du règlement (2008)-101)

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

**DOCUMENTS GENERAUX**

- Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- Une procuration signée par tous les propriétaires lorsque la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- Le formulaire rempli et dûment signé.

**DOCUMENTS SPECIFIQUES**

- Deux (2) exemplaires (usage résidentiel) ou trois (3) exemplaires (tout autre usage) des plans de construction À L'ÉCHELLE et des devis des travaux à exécuter incluant :
  - le plan de chacun des niveaux de plancher;
  - les quatre élévations avec le niveau EXACT du sol fini;
  - les détails de construction;
  - une coupe type des murs extérieurs et intérieurs des matériaux utilisés;
  - un plan d'aménagement extérieur projeté;
  - si applicable, les détails des séparations coupe-feu.
- Un plan d'implantation exécuté à L'ÉCHELLE, préparé par un arpenteur-géomètre lorsque stipulé au règlement;
- La localisation et le type de mesure de mitigation mis en place;
- Si applicable, tous documents ou tous renseignements requis lorsque le terrain est situé dans une zone inondable, un milieu humide, une frayère, une zone de mouvement du sol, une zone de ravage de cerfs de Virginie, de fragilité ou de visibilité;
- Si applicable, les documents pertinents relatifs au P.I.I.A. approuvés.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

*NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de procéder aux travaux demandés. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires (nommés aux articles 37 et 42 à 45.1 du règlement (2008)-101) lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.*

La Ville de Mont-Tremblant ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.